

BULLETIN ADHESION 2026

Fiche à renseigner par toutes les nouveaux adhérent-es 2026, y compris adhésion collective (ex : SAPAURA, GAPS)

(sauf en cas d'adhésion via HelloAsso avec paiement CB en ligne).

L'adhésion est individuelle et nominative, compléter un bulletin par associé-e.

Prénom – Nom

Date de naissance

Nom de l'exploitation

Adresse de facturation :

Rue/Lieu-Dit

Code Postal

Ville

Adresse pour envoi postal :

Rue/Lieu-Dit

Code Postal

Ville

Coordonnées :

Tél Fixe

Tél Portable

Mail

Vous êtes : en conventionnel en conversion en bio

Avez-vous un projet de transmission de votre exploitation ? Oui Non

Ce que je peux apporter à l'association :

Préciser votre éventuelle activité antérieure ou vos compétences extra-apicoles

Souhaitez-vous accueillir un atelier ou une démonstration de technique ? Oui Non

Si oui, sur quels sujets ?

Nombre de colonies déclarées fin 2025 :

Merci de fournir votre attestation de déclaration de ruches 2025

Statut vis-à-vis de la MSA :

- Sans statut
 - Cotisant solidaire
 - Chef-fe d'exploitation à titre secondaire ; année d'installation :
 - Chef-fe d'exploitation à titre principal ; année d'installation :
 - Conjoint-e collaborateur-ric*
 Salarié-e d'exploitation apicole*
 Retraités : *fournir l'attestation MSA*
- } Vous êtes éligible à une adhésion réduite à 77€
 Je choisis cette option

*Nom du conjoint-e ou de l'employeur :

Etes-vous membre du :

- SAPAURA
- GAPS
- CETA Val de Saône



En vous acquittant de votre cotisation auprès de l'une de ces structures, vous serez également à jour de votre cotisation à l'ADA AURA, vous ne devez donc pas faire de règlement direct à l'ADA. Vous adhérez au titre du « collègue 1 ». Si vous adhérez à plusieurs structures, vous devez vous acquitter de la part « ADA » une seule fois, auprès de la structure de votre choix.

- Aucune de ces structures
- Vous avez 50 ruches ou plus : vous adhérez au titre du « collègue 2 »



330 € par personne ou

220 € pour

- jeunes installés (moins de 3 ans) : *fournir l'attestation MSA précisant la date d'installation*
- cotisants solidaires : *fournir l'attestation MSA*
- agriculteurs avec atelier apicole minoritaire : *fournir la déclaration de colonies*
- second associé adhérent (GAEC, EARL)

nom du premier associé adhérent :

110 € pour

- troisième associé adhérent (GAEC, EARL) ou second associé JA

nom des autres associés adhérents :

0 € pour

- quatrième ou plus associé adhérent (GAEC, EARL) ou troisième associé JA

nom des autres associés adhérents :



Vous avez moins de 50 ruches (collège 4)



Cotisation : 121 € / apiculteur

Vous êtes abonné.e à la revue « Réussir en apiculture » ? Oui Non

Sur présentation de votre facture d'abonnement* « Réussir en apiculture » vous bénéficierez d'un **remboursement de 40€**. **Merci de ne pas déduire ce montant de votre paiement.**

* Facture et RIB à joindre à votre bulletin adhésion.

Je soussigné.e

- accepte que mon nom et mes coordonnées soient diffusés aux adhérent·es de l'ADA AURA.
- accepte que mon nom et coordonnées soient transmis par l'ADA AURA aux services de l'état pour les dispositifs d'aides (calamités, MAE, ...)
- autorise, à titre gratuit, l'ADA AURA à diffuser les images prises de ma personne lors des évènements qu'elle a organisés.
- accepte que l'ADA AURA m'adresse des newsletters « info-rapide » par mail.
- accepte de recevoir les newsletters « info-rapide » par WhatsApp.
- accepte que l'ADA AURA m'adresse des newsletters « Champ des abeilles » par mail.
- demande à figurer sur l'annuaire des vendeurs de cheptel ; vous serez recontacté.e pour des informations complémentaires.

Règlement :

Paiement par virement :

compte Caisse d'Epargne
IBAN : FR76 1871 5002 0008 0025 2677
353BIC : CEPAFRPP871

Paiement par chèque à l'ordre de l'ADA AURA

ADA AURA
Chambre régionale d'Agriculture
53 TER Rue des Sauzes
63 170 AUBIERE

Fait à le Signature :

Les données ci-dessus sont recueillies avec votre accord.

Finalités du traitement : ces données sont recueillies en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents et si vous le souhaitez (c'est-à-dire si vous avez coché la case l'acceptant), recevoir notre newsletter ; en aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers (sauf autorisations spécifiques).

Responsable du traitement : Adèle Bizieux ; adele.bizieux@ada-aura.org

Destinataire des données : L'ensemble des salariés de l'ADA AURA ont accès à vos données dans le cadre de leurs missions respectives. Les membres du bureau ont également accès à la liste des adhérents.

Droit d'accès et de rectification : vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès d'Adèle Bizieux ; adele.bizieux@ada-aura.org

Conservation des données : les données sont conservées jusqu'à un an après la fin de votre adhésion ou jusqu'à votre désabonnement à notre newsletter si cet abonnement se poursuit malgré votre non ré-adhésion.